

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 01 SEPTEMBRE 2020

**Sous la présidence de M. Didier
BASSLEER, Président Général de
l'A.I.M.**

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers Membres de l'AIM,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée Générale Statutaire de ce mardi 1^{er} septembre 2020, et de vous remercier pour votre présence.

Je déclare cette AG ouverte.

D'emblée, je voudrais vous remercier pour votre compréhension, tant pour le délai avec lequel nous tenons cette Assemblée Générale par rapport à nos obligations statutaires que pour les conditions inhabituelles que nous devons respecter. La crise sanitaire que nous vivons est évidemment sans précédent et nous impose de suivre des règles très particulières. Au nom de l'AIM, je ne peux que vous recommander de suivre celles-ci au mieux, de bien prendre soin de vous et de vos proches.

Tout autant que durant l'année 2018, notre association professionnelle a dû au cours de l'année 2019 mener de front ce qu'il est convenu d'appeler « nos affaires courantes » et les épineuses discussions avec les autorités de CIRED au sujet de l'évolution de cette vénérable organisation. Cela fait aujourd'hui plus de 3 ans que nous sommes impactés par ces discussions, mais une fois encore l'AIM a pu relever avec succès les défis qui se présentaient à elle. Et ce, grâce à une grande implication des membres du conseil d'administration au sein duquel il règne un esprit d'équipe, une cohésion et une volonté d'être attentif à l'évolution de notre organisation. Je tiens donc à les remercier pour leur implication personnelle et leur soutien. Et

je suis intimement convaincu qu'ils se joignent à moi pour souligner l'efficacité, le professionnalisme, l'esprit d'initiative et la volonté de promouvoir à chaque instant les intérêts de notre association dont on fait preuve nos 2 merveilleuses Michèle et Céline, sans qui tout cela ne serait pas possible.

Je vous propose l'ordre du jour suivant pour notre assemblée générale :

- Le rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2019
- Le rapport du trésorier sur les comptes 2019
 - o Incluant leur approbation, la décharge aux vérificateurs et la désignation de vérificateur(s) pour l'année prochaine.
- Le renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- La décharge aux administrateurs
- Et la conclusion du Président

1. Rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2020

Je vous propose de parcourir ensemble les points suivants :

- Informations au sujet de nos membres
- Les activités scientifiques que nous organisons
- Les prix remis par l'AIM
- Et nos libéralités,
- La soirée d'accueil

1.1. Tout d'abord, des nouvelles de nos membres

Je tiens à excuser les membres suivants, qui nous ont fait connaître l'impossibilité de se joindre à nous :

- Jean-Pierre Connerotte
- Fabrice Frebel
- Claude Grégoire

Au cours de l'année 2019, notre effectif a évolué de la manière suivante :

- 3 radiations de membre dont nous avons perdu la trace
- 24 radiations de membre de promotions récentes n'ayant jamais payé de cotisation (dont 2 affiliés)
- 66 radiations de membre dont la cotisation était impayée depuis 3 ans (dont 8 affiliés)
- 31 nouveaux membres de la promotion 2019
- 2 nouveaux membres affiliés de la promotion 2019
- 12 nouveaux membres des promotions antérieures (dont 2 affiliés)

Soit un effectif actuel de 465 membres, que l'on peut détailler comme suit : 443 membres Fabi + 20 membres affiliés + 2 membres d'honneur.

Remarquons qu'en raison de l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection des données (RGPD), seuls les nouveaux diplômés ayant marqué explicitement leur accord ont pu être repris comme membres de l'AIM (33 sur 67).

1.2. Quelles furent nos activités scientifiques de 2019 ?

CIREN 2019

La 25ème conférence et exposition sur la distribution d'électricité s'est tenue à Madrid (Espagne) du 3 au 6 juin 2019. Comme tous les 4 ans, l'AIM était en charge de l'organisation de cette édition qui a battu tous les records :

- 1731 propositions de papiers ont été reçues
- 1519 participants étaient présents à la conférence
- 647 exposants ont participé à l'exposition

Groundwater Quality 2019

La conférence Groundwater Quality s'est déroulée à Liège (Belgique) du 9 au 12 septembre 2019. Nous avons assuré l'organisation pratique de cette conférence pour Serge Brouyère de la Faculté des Sciences Appliquées, section UEE (Urban and Environmental Engineering). La conférence a rassemblé 291 personnes, un des taux de participation les plus élevés jamais enregistrés.

Mentionnons déjà les activités de début 2020 :

PMAPS 2020

La 16ème conférence internationale sur les « Probabilistic Methods Applied to Power Systems » s'est tenue du 18 au 21 août 2020. Nous en avons assuré l'organisation pratique pour Bertrand Cornélusse, Damien Ernst, Efthymios Karangelos et Louis Wehenkel de l'ULiège (Institut Montefiore).

Compte tenu de la situation actuelle, cette manifestation a été organisée « virtuellement » (c'est-à-dire en « distanciel » suivant la nouvelle expression consacrée) et a rassemblé quelques 220 participants.

CIREN Shanghai Workshop 2020

Pour la première fois dans l'histoire de CIREN, un workshop aura lieu hors Europe. Il sera organisé à Shanghai (Chine) par notre association. Le thème de ce workshop qui aurait dû se tenir les 26 et 27 octobre 2020 est « Smart power distribution for sustainable and fast evolving cities ». Les workshops CIREN rassemblent généralement entre 300 et 400 participants.

Egalement en raison de la crise mondiale du COVID'19, son organisation a été déplacée au printemps 2021 : les 4 et 5 mars 2021.

1.3. Les prix scientifiques

1.3.1. Prix TFE

Comme chaque année, L'AIM a remis les prix AIM aux meilleurs TFE lors de la soirée d'accueil de la nouvelle promotion d'ingénieurs, soirée qui s'est déroulée le 8 novembre 2019.

7 prix d'une valeur de 400 euros chacun ont été remis aux meilleurs travaux de fin d'études (6 prix étaient remis jusqu'à présent).

En effet, la première promotion de Masters en Science des Données formés à l'Institut Montefiore est sortie en 2019 et un prix a donc été décerné au meilleur TFE de cette nouvelle section.

Un prix FABI-AIM d'une valeur de 500 euros a également été remis. Notre lauréat a présenté son travail lors du super prix FABI organisé en

décembre 2019 et a été l'un des 3 gagnants de ce super prix.

Les lauréats des prix 2019 sont :

Ingénieur électricien

François Piron

Titre: "Optimization of the AX-25 and D-STAR telecommunications systems of the OUFTI-2 nanosatellite"

Ingénieur électromécanicien

Simon Hardy

Titre: "Vers une organisation mondiale des marchés de l'électricité »

Ingénieur en informatique

Emeline Marechal

Titre: "Simulating LISP with NS3"

Master en Sciences informatiques

Hugo Fooy

Titre: "Software Usage Data Visualization"

Ingénieur physicien

Michel Houbart

Titre: "Design of a system to study the magnetic properties of two interacting trapped field superconducting magnets"

Ingénieur biomédical

Charlotte Stoffels

Titre: "Serum-free Three-Dimensional In Vitro Alveolar Lung Model"

Master en Science des Données

Simon Lorent

Titre: "Fake news detection using machine learning"

Prix AIM-FABI meilleur TFE

Antoine Grodent

Titre: "Characterization of the performance of an analog Image acquisition chain using a custom-made automated test bench"

1.3.2. Prix AIM à la meilleure thèse

En 2019, l'AIM a remis pour la **cinquième fois** son prix de la meilleure thèse de doctorat

défendue à l'Institut Montefiore au cours des 12 mois écoulés.

Ce prix d'un montant de 3500 euros a été attribué à Lampros Papangelis pour sa thèse intitulée "Local and centralized control of multi-terminal DC grids for secure operation of combined AC/DC systems".

Tout comme l'année passée, le candidat a pu présenter son travail lors de la soirée d'accueil de la nouvelle promotion d'ingénieurs sous la forme « Ma thèse en 180 secondes » - à la satisfaction de l'assemblée.

1.4 Divers – Libéralités

En 2019, l'AIM a poursuivi son soutien aux étudiants de l'Institut Montefiore en soutenant les activités suivantes :

- Une réception lors de l'accueil des masters à l'Institut Montefiore pour un montant de 1770 euros.

- Un soutien à la revue des Ingénieurs pour un montant de 1000 euros.

- Un subside au voyage des étudiants du master ingénieur électricien pour un montant de 350 euros.

En outre, je vous rappelle que l'AIM apporte son soutien à Ingénieurs sans Frontières et rétrocède 3 euros par cotisation 2019 payée, soit une somme totale de 888 euros.

Enfin, on ne peut oublier de mentionner que chaque cotisation AIM comprend une quote-part reversée à la FABI d'un montant 15 euros. Ce qui fait de chacun de nos membres AIM un membre FABI à part entière.

J'en profite pour chaleureusement remercier Guy et Louis pour leur dévouement à représenter l'AIM au sein de la FABI.

1.5 La soirée d'accueil de la promotion 2019 et de retrouvailles des anciennes

Notre traditionnelle soirée d'accueil de la promotion 2019 s'est déroulée le 8 novembre dernier sur le site du Val Benoît.

L'édition 2019 a compté 148 participants, dont 20 conjoints.

Cette édition fut évidemment organisée de mains de maître et conforme au « Standard AIM » - elle fût d'ailleurs appréciée par les

participants. Participants qui, il est vrai, étaient un peu moins nombreux que les années précédentes, et ce pour diverses raisons. L'AIM en tiendra compte pour l'organisation de sa prochaine soirée d'accueil afin de maintenir une organisation offrant à ses membres une occasion unique de rencontrer et de qualité.

1.6 Évolution du CIREDD

Comme évoqué lors des 2 dernières Assemblées Générales, le Comité de Direction du CIREDD nous a sollicité au début de l'année 2017 afin de réfléchir tant à une évolution visant à renforcer l'identité CIREDD qu'aux moyens permettant de développer les activités et événements CIREDD. Ce qui nous a contraints à nous tourner vers notre « co-organisateur » anglais « The IET » et envisager de concert la meilleure manière d'évoluer vers une organisation plus performante mais aussi rendre cette association plus forte au niveau juridique. Ces discussions sont inéluctables et nécessaires, mais aussi fortement consommatrices de temps et d'énergie. Je tiens à souligner qu'il s'agit d'un véritable travail d'équipe – à l'image de l'AIM évidemment – et je remercie chaleureusement Michèle, Céline, Guy et Frédéric pour leur engagement et leur travail dans ce dossier Ô combien complexe.

Nous avons pu rapidement proposer une nouvelle structure, sous forme d'ASBL, et établir les statuts nécessaires. Cette proposition avait été acceptée par le Comité de Direction de CIREDD en sa séance du 9 novembre 2018. Avec pour objectif avoué de tenir l'Assemblée Générale Constitutive à l'issue de CIREDD 2019 lors de la réunion du Comité de Direction du vendredi 7 juin. Preuve qu'il s'agit d'un sujet complexe et aux intérêts multiples, des réunions complémentaires ont été et sont toujours nécessaires pour clarifier la situation autant avec notre « co-organisateur » anglais « The IET » qu'avec les différents membres de l'actuel Comité de Direction de CIREDD. A ce jour, un accord a été conclu avec l'IET permettant de préserver les intérêts de l'AIM, et tous les éclaircissements ont été apportés

aux membres du Comité de Direction de CIREDD. N'ayant pas de boule de Crystal il ne m'est malheureusement pas possible de pouvoir vous dire quand nous serons en mesure de clôturer ce dossier. Mais je peux par contre vous assurer de mon dévouement entier pour défendre la position et les intérêts de l'AIM.

2 Rapport du trésorier sur les comptes 2019

Je vous propose de passer maintenant aux comptes 2019, et je passe la parole à notre Trésorier Frédéric Olivier.

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes et les ont approuvés.

Lecture du rapport des vérificateurs

Présentation des comptes 2019 par le Trésorier

En l'absence de remarque, nous considérons les comptes comme approuvés et que décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes. Roger Fraikin, Manuel Khronis et Christian Pirenne (tous membres de notre association) sont candidats pour rester vérificateurs aux comptes en 2020.

Je vous propose donc d'approuver ces 3 candidatures.

3 Renouvellement du conseil d'administration

Les 5 mandats suivants, ayant été attribués en 2016, ils viennent à échéance cette année :

- Eric Vyncke (Administrateur)
- Julien Bonsangue (Administrateur)
- Damien Ernst (2ème Vice-Président)
- Guy Lourtie (Secrétaire Général)
- Didier Bassleer (Président Général)

En ce qui concerne le secrétaire général, celui-ci peut être réélu dans la même fonction. Sachant que Guy Lourtie accepte de poursuivre

sa tâche, je vous propose donc de le réélire à cette fonction.

Eric Vyncke et Damien Ernst sont, quant à eux, désireux de poursuivre leur investissement au sein de l'AIM.

Aux contraintes statutaires des durées de mandats s'ajoutent les volontés légitimes des membres du CA.

Compte tenu de leurs impératifs professionnels et privés, Pierre Lebas, dont le mandat a été renouvelé en 2018, m'a fait part de sa volonté de quitter ses fonctions avant le terme de son mandat, et d'autre part Julien Bonsangue ne peut poursuivre son engagement au sein de l'AIM pour l'instant. Nous les remercions évidemment pour leur investissement au sein de notre association et la porte leur reste bien entendu grande ouverte à l'avenir !

Concernant le mandat de Président Général, aucun candidat éligible ne s'est, à l'heure actuelle, présenté.

D'autre part, compte tenu des discussions actuelles concernant l'évolution de CIREC, de l'importance et la complexité de ce dossier, et de mon investissement personnel dans la gestion de la problématique tant avec l'IET qu'avec CIREC, le Conseil d'Administration en sa séance du 9 janvier 2020 m'a sollicité pour me demander de poursuivre ma mission pour un mandat supplémentaire.

Je convoque donc ce soir une Assemblée Générale Extraordinaire et propose aux 2 vice-présidents, Yves Joskin et Damien Ernst, et à l'assemblée de statuer sur la question.

.....

Après avoir examiné la situation, l'Assemblée Générale Extraordinaire propose que Didier Bassleer soit reconduit en tant que Président Général pour un mandat de 4 ans. Didier Bassleer accepte cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

Compte tenu de ces éléments, je propose que le conseil d'administration de l'AIM soit constitué de la manière suivante :

- Président : Didier BASSLEER
- 1er Vice-Président : Yves JOSKIN
- 2ème Vice-Président : Eric VYNCKE
- Secrétaire Général : Guy LOURTIE
- Secrétaire Général Adjoint : Louis MAESEN
- Trésorier : Frédéric OLIVIER
- Administrateur : Damien ERNST
- Administrateur : Louis WEHENKEL
- Administrateur : Fabrice FREBEL
- Administrateur : Suzanne GUERARD
- Administrateur : Quentin Gemine
- Administrateur : Jérémie Delhaxhe

Quentin, diplômé de l'Institut Montéfiore en 2012, a également décroché brillamment son doctorat en 2016, toujours à l'Institut Montéfiore. Je tiens à rappeler qu'il a aussi été récompensé du prix de la Meilleure Thèse de Doctorat défendue à l'Institut durant l'année académique 2015-2016. Depuis, Quentin poursuit son travail de recherche en tant que Senior Research Engineer à l'Université de Liège. Mais il s'est aussi lancé dans l'aventure de l'entreprenariat en tant que co-fondateur et CEO de la société Blacklights Analytics. Nul doute que Quentin nous permettra tout autant de renforcer notre relation avec l'Institut et les étudiants, tout en nous apportant son expérience de jeune entrepreneur.

Jérémie a également été diplômé de l'Institut Montefiore en 2015. Notons qu'il a été actif au sein de l'asbl N-HiTec, Junior Entreprise fondée en 2005 par des étudiants de la faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège, dont il a d'ailleurs assuré la présidence durant l'année académique 2013 - 2014. Nul doute que cette expérience particulière enrichira nos débats au sein de notre CA, notamment en termes d'évolution de notre association. Depuis 2015, Jérémie a rejoint l'entreprise liégeoise bien connue John Cockerill en tant que Electronic Design Engineer et travaille pour le département Engineering and innovation.

Je soumetts ces propositions à votre approbation.

En l'absence de remarque, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nouvelle composition du conseil d'administration.

4 Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

5 Conclusion du Président

Depuis ma prise de fonction, je vous dis être conscient des atouts de l'AIM : une situation financière saine, une expérience et une expertise dans l'organisation de manifestations scientifiques, un esprit d'équipe remarquable au sein du Conseil d'Administration et surtout le travail et le commitment de Michèle et Céline.

Je vous ai aussi régulièrement affirmé que des changements étaient inévitables car ils nous sont imposés, et je reste persuadé qu'ils sont autant d'opportunités pour notre association. Je me suis employé au cours de ces derniers mois à garder le cap et conserver mon optimisme, à promouvoir les solutions visant à pérenniser le fonctionnement de l'AIM, préserver ses intérêts immédiats et futurs, et ce malgré les embûches et les rebondissements divers.

Il s'agit d'un engagement de tous les jours – allant certainement bien au-delà du fleuve tranquille que l'on m'avait décrit – mais aussi beaucoup plus passionnant et riche !

En tout état de cause, il s'agit d'une belle aventure d'équipe qui démontre une fois encore que l'Union fait la Force et qu'il ne faut pas oublier que les Liégeois sont têtus surtout lorsqu'ils sont convaincus du bienfondé de leur action.

Je vous remercie pour votre attention et déclare l'assemblée clôturée. Je vous invite à partager le verre de l'amitié – en respectant les règles de distanciation sociale.